

437502-2026 - Hange

Belgia – Ehitustööd – HELHa : Campus Charleroi Site St Thérèse - Rénovation & Transformation du site

OJ S 120/2026 25/06/2026

Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord - Paranduse teade
Ehitustööd

1. Hankija

1.1. Hankija

Ametlik nimi: Asbl HELHa – Haute Ecole Louvain en Hainaut

E-posti aadress: marches.publics@helha.be

Hankija õiguslik vorm: Riigi osalusega äriühing

Hankija tegevus: Haridus

2. Menetlus

2.1. Menetlus

Pealkiri: HELHa : Campus Charleroi Site St Thérèse - Rénovation & Transformation du site

Kirjeldus: HELHa : Campus Charleroi Site St Thérèse - Rénovation & Transformation du site

Menetluse tunnus: f78ea8e3-bcf7-4b34-acc6-473f33be672d

Sisemine tunnus: PPP1LR-53/6070/2026 005 MSS_A

Menetluse liik: Avatud

Kiirendatud menetlus: ei

2.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Ehitustööd

Peamine liigitus (cpv): 45000000 Ehitustööd

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Riik: Belgia

2.1.2. Lepingu täitmise koht

Riik – jaotus (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Riik: Belgia

2.1.4. Üldine teave

Õiguslik alus:

Direktiiv 2014/24/EL

2.1.6. Kõrvaldamise alused

Väljajätmise aluste allikad: Hankedokument

5. Osa

5.1. Osa: LOT-0001

Pealkiri: HELHa : Campus Charleroi Site St Thérèse - Rénovation & Transformation du site

Kirjeldus: HELHa : Campus Charleroi Site St Thérèse - Rénovation & Transformation du site

Sisemine tunnus: 2026 005 MSS_A_1

5.1.1. Eesmärk

Lepingu olemus: Ehitustööd

Peamine liigitus (cpv): 45000000 Ehitustööd

Täiendav liigitus (cpv): 45210000 Hoonete ehitustööd, 45261000 Katusekonstruktsioonide ja -katete püstitus- ja seonduvad tööd, 45321000 Soojusisolatsioonitööd, 45320000

Isolatsioonitööd, 45262650 Välisvooderdustööd

5.1.2. Lepingu täitmise koht

Postiaadress: Rue Trieu Kaisin 136

Linn: Montignies-sur-Sambre

Sihtnumber: 6061

Riik – jaotus (NUTS): Arr. Charleroi (BE32B)

Riik: Belgia

Lisateave: HELHA Montignies-sur-Sambre 1

5.1.3. Eeldatav kestus

Alguskuupäev: 01/12/2026

Kestuse lõppkuupäev: 28/02/2030

5.1.6. Üldine teave

Reserveeritud osalemine:

Osalemine ei ole reserveeritud.

Tuleb esitada lepingu täitmiseks määratud töötajate nimed ja nende kutsekvalifikatsioonid: Ei ole nõutud

Hankeprojekt, mida ei rahastata ELi vahenditest

Hanke suhtes kohaldatakse riigihankelepingut (GPA): jah

5.1.9. Kvalifitseerimistingimused

Valikukriteeriumide allikad: Teade

Kriteerium: Viited määratud töödele

Valikukriteeriumi kirjeldus: EXPÉRIENCE EN GROS-ŒUVRE FERMÉ - RÉNOVATION

LOURDE Le soumissionnaire doit justifier de l'exécution d'au moins 2 marchés relatif à des travaux de gros-œuvre fermé en rénovation lourde, exécutés sur un site en fonctionnement, au cours des 5 dernières années, provisoirement réceptionnés à l'entière satisfaction du client.

Niveau(x) minimal(aux): Secteur requis : Etablissements publics (Ecoles, université, hautes-écoles, bâtiments administratifs, bureaux) Lorsque le candidat ou le soumissionnaire invoque une référence qu'il a réalisée en groupement avec d'autres entreprises, il doit préciser clairement la part des prestations qu'il a lui-même effectivement exécutée. Seule cette part propre sera prise en compte pour vérifier le respect des critères de capacité technique et professionnelle exigés dans le présent marché. Le candidat ou le soumissionnaire ne peut se prévaloir de manière indifférenciée des résultats globaux du groupement (montants, nature des travaux, etc.) s'il n'a pas lui-même réalisé les prestations correspondant aux exigences du présent marché. Documents à fournir : • Fiches de présentation sur maximum 3 pages recto (Photos, nom du projet, description, coordonnées du maître d'ouvrage, lieu, montant HTVA, date de réception provisoire, % des travaux exécutés par l'opérateur économique) • Certificats de bonne exécution signés par le maître d'ouvrage, reprenant la catégorie/sous-catégorie des travaux exécutés et les montants y associés. Montants minimums de 2 références distinctes : • 1ère référence : minimum 13.000.000 € HTVA • 2ème référence : minimum 6.500.000 € HTVA

Kriteerium: Viited määratud töödele

Valikukriteeriumi kirjeldus: EXPÉRIENCE EN PARACHEVEMENT - RÉNOVATION LOURDE
Le soumissionnaire doit justifier de l'exécution d'au moins 2 marchés relatif à des travaux de parachèvements en rénovation lourde, exécutés sur un site en fonctionnement, au cours des 5 dernières années, provisoirement réceptionnés à l'entière satisfaction du client. Niveau(x) minimal(aux): Secteur requis : Établissements publics (Écoles, université, hautes-écoles, bâtiments administratifs, bureaux) Lorsque le candidat ou le soumissionnaire invoque une référence qu'il a réalisée en groupement avec d'autres entreprises, il doit préciser clairement la part des prestations qu'il a lui-même effectivement exécutée. Seule cette part propre sera prise en compte pour vérifier le respect des critères de capacité technique et professionnelle exigés dans le présent marché. Le candidat ou le soumissionnaire ne peut se prévaloir de manière indifférenciée des résultats globaux du groupement (montants, nature des travaux, etc.) s'il n'a pas lui-même réalisé les prestations correspondant aux exigences du présent marché. Documents à fournir : • Fiches de présentation sur maximum 3 pages recto (Photos, nom du projet, description, coordonnées du maître d'ouvrage, lieu, montant HTVA, date de réception provisoire, % des travaux exécutés par l'opérateur économique) • Certificats de bonne exécution signés par le maître d'ouvrage, reprenant la catégorie/sous-catégorie des travaux exécutés et les montants y associés. Montants minimums de 2 références distinctes : • 1ère référence : minimum 7.000.000 € HTVA • 2ème référence : minimum 3.500.000 € HTVA

Kriteerium: Viited määratud töödele

Valikukriteeriumi kirjeldus: EXPÉRIENCE EN TECHNIQUES SPECIALES - RENOVATION LOURDE
Le soumissionnaire doit justifier de l'exécution d'au moins 2 marchés relatif à des travaux de techniques spéciales en rénovation lourde, exécutés sur un site en fonctionnement, au cours des 5 dernières années, provisoirement réceptionnés à l'entière satisfaction du client. Niveau(x) minimal(aux): Secteur requis : Établissements publics (Ecoles, université, hautes-écoles, bâtiments administratifs, bureaux) Lorsque le candidat ou le soumissionnaire invoque une référence qu'il a réalisée en groupement avec d'autres entreprises, il doit préciser clairement la part des prestations qu'il a lui-même effectivement exécutée. Seule cette part propre sera prise en compte pour vérifier le respect des critères de capacité technique et professionnelle exigés dans le présent marché. Le candidat ou le soumissionnaire ne peut se prévaloir de manière indifférenciée des résultats globaux du groupement (montants, nature des travaux, etc.) s'il n'a pas lui-même réalisé les prestations correspondant aux exigences du présent marché. Documents à fournir : • Fiches de présentation sur maximum 3 pages recto (Photos, nom du projet, description, coordonnées du maître d'ouvrage, lieu, montant HTVA, date de réception provisoire, % des travaux exécutés par l'opérateur économique) • Certificats de bonne exécution signés par le maître d'ouvrage, reprenant la catégorie/sous-catégorie des travaux exécutés et les montants y associés. Montants minimums de 2 références distinctes : • 1ère référence : minimum 12.000.000 € HTVA • 2ème référence : minimum 6.000.000 € HTVA

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: Agréation et enregistrement des entrepreneurs: D (Entreprises générales de bâtiments), Classe 8

Kriteerium: Muud majanduslikud või finantsnõuded

Valikukriteeriumi kirjeldus: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure. * 1 MOTIFS D'EXCLUSION RELATIFS AUX DETTES FISCALES ET

SOCIALES Pour rappel, l'article 68 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics liste les cas où le pouvoir adjudicateur exclut, à quelque stade de la procédure de passation que ce soit, la participation à une procédure, d'un candidat ou d'un soumissionnaire qui ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale. Le pouvoir adjudicateur fait cette vérification lui-même, de sorte que le soumissionnaire ne doit pas fournir les documents avec la remise de son offre. Si le soumissionnaire sait qu'il ne satisfait à ses obligations sociales et/ou fiscales (s'il a bénéficié p. ex. d'un report de paiement lors suite au Covid), il peut dès la remise de son offre : - démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur ou d'une entreprise publique une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales. - apporter la preuve qu'il a rempli ses obligations en payant ou en concluant un accord contraignant en vue de payer les impôts et taxes ou cotisations de sécurité sociale dues, y compris, le cas échéant, tout intérêt échû ou les éventuelles amendes pour autant que ce paiement ou la conclusion de cet accord contraignant se soit déroulé avant l'introduction d'une demande de participation, ou, en procédure ouverte, avant le délai d'introduction des offres. À défaut, l'adjudicateur pourra inviter le soumissionnaire à fournir dans un délai de 5 jours un document attestant d'une des possibilités énoncées ci-dessus.

2 MOTIFS D'EXCLUSION FACULTATIVE ET MESURES CORRECTRICES Casier judiciaire. Le soumissionnaire joint un extrait de son casier judiciaire datant de maximum 6 mois par rapport à la date limite de réception des offres. Avant la décision d'attribution, l'adjudicateur demandera la communication des casiers judiciaires des membres de l'organe de direction.

Mesures correctrices. Pour ce qui concerne les motifs d'exclusion repris à l'article 67, le candidat (ou le soumissionnaire) signale d'initiative, au moment du dépôt de sa candidature (ou de son offre) s'il a pris les mesures correctrices visées à l'article 70, §1er de la Loi du 17 juin 2016. Pour ce qui concerne les motifs d'exclusion repris à l'article 69, il est fait dérogation à l'article 70, §3, alinéa 1er de la Loi du 17 juin 2016 laquelle l'adjudicateur donne au candidat ou au soumissionnaire la possibilité de présenter les mesures correctrices visées au paragraphe 1er au cours de la procédure de passation. Les candidats et soumissionnaires sont tenus de présenter spontanément ces mesures correctrices en même temps que sa candidature ou son offre.

3 DUME Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics. Les Parties III et IV ne peuvent pas simplement être cochées dans leur ensemble (simple affirmation, sans devoir compléter le tout) ; les informations précises et pièces doivent d'emblée être communiquées. En particulier pour la partie III – conditions d'accès : Si l'opérateur économique se trouve dans un des motifs d'exclusion, il décrit la ou les mesures correctrices qu'il a adoptées et mises en œuvre. L'opérateur économique joint un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire. Si le soumissionnaire est une personne morale, ce dernier devra joindre à son offre : • un extrait de casier judiciaire de la personne morale soumissionnaire • un extrait du casier judiciaire des membres du conseil d'administration de la personne morale En particulier pour la partie IV – critères de sélection : Le candidat remplit l'ensemble du formulaire en fournissant toutes les informations pertinentes. Autrement dit, il ne se contente pas d'indiquer qu'il est satisfait aux conditions de sélection. Sous-traitance Le soumissionnaire peut faire valoir les capacités de sous-traitants ou d'autres entités. Dans ce cas, il joint à son offre un DUME pour le sous-traitant et les documents utiles desquels ressort l'engagement de ces sous-traitants ou entités de mettre les moyens nécessaires à la disposition du soumissionnaire. Si un opérateur économique souhaite recourir aux capacités d'autres entités pour sa sélection qualitative en

ce qui concerne les critères relatifs aux titres d'études et professionnels ou à l'expérience professionnelle pertinente, l'opérateur économique est tenu de travailler avec ces sous-traitants désignés lors de l'exécution du marché. Le recours à d'autres sous-traitants est soumis à l'accord préalable du pouvoir adjudicateur. Ces sous-traitants ne peuvent se trouver dans un des cas d'exclusion visés à l'article 67 de la loi du 17 juin 2016, hormis le cas où l'entrepreneur, le fournisseur ou le prestataire de services concerné, conformément à l'article 70 de la loi, démontre vis-à-vis de du pouvoir adjudicateur avoir pris les mesures suffisantes afin de prouver sa fiabilité. 4 Clauses DNSH Ce marché fait l'objet d'une clause "Do No Significant Harm" : Merci de joindre à l'offre l'ann

5.1.10. Pakkumuste hindamise kriteeriumid

Kriteerium:

Liik: Kulu

Kirjeldus: Prix de tous les postes ARCHITECTURE : s'additionne automatiquement dans le métré

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (punktid, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 50

Kriteerium:

Liik: Kulu

Kirjeldus: Prix de tous les postes HVAC : s'additionne automatiquement dans le métré

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (punktid, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 25

Kriteerium:

Liik: Kulu

Kirjeldus: Prix de tous les postes STABILITE : s'additionne automatiquement dans le métré

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (punktid, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 10

Kriteerium:

Liik: Kulu

Kirjeldus: Prix de tous les postes ELECTRICITE + ASCENSEUR : s'additionne automatiquement dans le métré

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (punktid, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 10

Kriteerium:

Liik: Kulu

Kirjeldus: Prix de tous les postes SANITAIRE et FLUIDE : s'additionne automatiquement dans le métré

Hindamise kaalukriteeriumi kategooria: Kaal (punktid, täpne)

Hindamiskriteerium – arv: 5

5.1.11. Hankedokumentid

Hankedokumentide aadress: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/53/1LR/2023>

5.1.12. Hanke tingimused

Esitamise tingimused:

Elektrooniline esitamine: Nõutav

Esitamise aadress: <https://www.publicprocurement.be>

Keeled, milles võib pakkumusi või osalemistaotlusi esitada: prantsuse keel

Elektrooniline kataloog: Ei ole lubatud

Variandid: Ei ole lubatud

Finantstagatise kirjeldus: Cautionnement - Tranche ferme unique (TF1) - GROS OEUVRE, PARACHEVEMENTS, TECHNIQUES, ABORDS (5 % du montant initial de la tranche de marché "Tranche ferme (TF) - GROS OEUVRE, PARACHEVEMENTS, TECHNIQUES, ABORDS" (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement - Tranche conditionnelle 1 (TC1) - PARACHEVEMENTS (5 % du montant initial de la tranche de marché "Tranche conditionnelle 1 (TC1) - PARACHEVEMENTS" (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement - Tranche conditionnelle 2 (TC2) - FACADES / MENUISERIES EXTERIEURES (5 % du montant initial de la tranche de marché "Tranche conditionnelle 2 (TC2) - FACADES / MENUISERIES EXTERIEURES" (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement - Tranche conditionnelle 3 (TC3) - ABORDS (5 % du montant initial de la tranche de marché "Tranche conditionnelle 3 (TC3) - ABORDS" (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement - Tranche conditionnelle 4 (TC4) - POMPES A CHALEUR (5 % du montant initial de la tranche de marché "Tranche conditionnelle 4 (TC4) - POMPES A CHALEUR" (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure); Cautionnement - Tranche conditionnelle 5 (TC5) - CUISINE & SELF (5 % du montant initial de la tranche de marché "Tranche conditionnelle 5 (TC5) - CUISINE & SELF" (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

Pakkumuste esitamise tähtaeg: 24/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Periood, mille jooksul pakkumus peab jääma kehtivaks: 120 Päevad

Teave avaliku avamise kohta:

Avamise kuupäev: 24/08/2026 10:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Lepingutingimused:

Lepingu täitmine peab toimuma kaitstud tööhõive programmide raames: Ei

E-arveldamine: Nõutav

Kasutatakse elektroonilisi tellimusi: ei

Kasutatakse elektroonilisi makseid: ei

5.1.15. Vahendid

Raamleping:

Ei kohaldata raamlepingut

Teave dūnaamilise hankesūsteemi kohta:

Ei kohaldata dūnaamilist hankesūsteemi

5.1.16. Lisateave, lepitus ja vaidlustus

Lepitusorganisatsioon: Tribunal d'entreprise du Hainaut - Division Mons

Vaidlustusorgan: Tribunal d'entreprise du Hainaut - Division Mons

Teave vaidlustamise tähtaegade kohta: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Tribunal d'entreprise du Hainaut - Division Mons

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta: Asbl HELHa – Haute Ecole Louvain en Hainaut

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta: Tribunal d'entreprise du Hainaut - Division Mons

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused: Asbl HELHa – Haute Ecole Louvain en Hainaut

8. Organisatsioonid

8.1. ORG-0001

Ametlik nimi: Asbl HELHa – Haute Ecole Louvain en Hainaut
Registreerimisnumber: 0.818.523.810
Postiaadress: Chaussée de Binche 159
Linn: Mons
Sihtnumber: 7000
Riik – jaotus (NUTS): Arr. Mons (BE323)
Riik: Belgia
Kontaktpunkt: Christelle PAP
E-posti aadress: marches.publics@helha.be
Telefon: +32 478781437
Internetiaadress: <https://www.helha.be/>

Selle organisatsiooni rollid:

Hankija

Organisatsioon, mis annab lisateavet hankemenetluse kohta

Organisatsioon, millele laekuvad osalemistaotlused

8.1. ORG-0002

Ametlik nimi: Tribunal d'entreprise du Hainaut - Division Mons
Registreerimisnumber: BE 0308.357.753
Postiaadress: rue des Droits de l'Homme 1
Linn: MONS
Sihtnumber: 7000
Riik – jaotus (NUTS): Arr. Mons (BE323)
Riik: Belgia
E-posti aadress: te.mons.info@just.fgov.be
Telefon: +32 65379111

Selle organisatsiooni rollid:

Vaidlustusorgan

Organisatsioon, mis annab lisateavet vaidlustamise kohta

Lepitusorganisatsioon

8.1. ORG-0003

Ametlik nimi: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services
Registreerimisnumber: BE 0475.480.736
Linn: Antwerpen / Anvers
Sihtnumber: 2000
Riik – jaotus (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)
Riik: Belgia
E-posti aadress: info@3p.eu
Telefon: +32 3 294 30 51

Selle organisatsiooni rollid:

Tugiteenuse osutaja

8.1. ORG-0004

Ametlik nimi: FPS Policy and Support
Registreerimisnumber: BE 0671.516.647
Linn: Brussels
Sihtnumber: 1000
Riik – jaotus (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Riik: Belgia
E-posti aadress: e.proc@publicprocurement.be

10. Muudatus

Eelmise teate versioon, mida muudetakse

:

49952fe4-bfbf-4c99-ae70-68daf948d11e-01

Muudatuse peamine põhjus

:

Teave ajakohastatud

Kirjeldus

:

Suite aux questions sur le forum de la plateforme bosa e-procurement, nous avons ajouté des documents. De plus, nous corrigeons les éléments suivants : - Date ultime pour les revisites fixés au 10 juillet 2026 15h00 dernier rdv maximum. (cfr modalités dans l'erratum1). -

Sélection qualitative : suite à une question sur le forum les références ont été adaptées. - Des précisions sont apportées quant aux termes utilisés dans les exigences techniques et aux

documents à remettre avec l'offre. PROCEDURE - - Date ultime pour les revisites fixés au 10 juillet 2026 15h00 dernier rdv maximum. (cfr modalités dans l'erratum1). - Sélection qualitative

: suite à une question sur le forum les références ont été adaptées. - Des précisions sont apportées quant aux termes utilisés dans les exigences techniques et aux documents à remettre avec l'offre.

10.1. Muudatus

Punkti tunnus: PROCEDURE

Teave teate kohta

Teate tunnus/versioon: c6146579-fcc5-45ae-aaa1-819dec79287a - 01

Vormi liik: Hange

Teate liik: Hanketeade või kontsessiooniteade – üldkord

Teate alaliik: 16

Teate saatmise kuupäev: 23/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Teate saatmise kuupäev (eSender): 23/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Ida-Euroopa aeg, Kesk-Euroopa suveaeg

Keeled, milles käesolev teade on ametlikult kättesaadav: prantsuse keel

Teate avaldamise number: 437502-2026

ELT S väljaande number: 120/2026

Avaldamise kuupäev: 25/06/2026